

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roche-lez-beaupre.fr

Mars 2013

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET- SCHMIT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

mairie@roche-lez-beaupre.fr

1. Avenant N°3 maîtrise d'oeuvre ZA SUD

Les études des travaux de finitions des voiries (enrobés et bordures) de la ZA SUD les Prés Chalots seront ajoutés au marché initial de maîtrise d'œuvre pour la somme de 650 € ; un avenant sera signé.

2. Vente terrain espace industriel

Le Conseil avait décidé la vente du lot 6 pour une surface constructible de 858 m², cependant un talus représentant 188 m² longeant la voie d'accès au lot 11 est difficilement constructible ; la surface constructible sera réduite d'autant.

3. Echange de terrain rue des Groseilliers

Le Conseil municipal accepte le principe d'un échange de terrain rue des Groseilliers permettant l'élargissement de la rue des Groseilliers contre une partie du terrain d'assise de l'ancien réservoir.

4. Prémption parcelle ZB 208 : les "Vignottes"

A la suite du décès d'un propriétaire, un terrain situé dans le secteur des "Vignottes" est en vente. Considérant le projet de ZAC en cours depuis plusieurs années, le Conseil décide d'acquérir la parcelle dans ce secteur non constructible à 4.75 € le m².

5. Achat alignement de terrains secteur des Boillons

Par délibération en date du 15/10/2012 le Conseil municipal a fixé à 5 € le prix d'acquisition des alignements de voiries.

Pour la réalisation du carrefour des Boillons, les alignements suivants sont nécessaires : ZA 334 derrière Beaupré (371 m²) et AM 338 (673 m²) et AM 277 (10 m²). Le Conseil accepte ces achats.

Comité des Fêtes

VENDREDI 8 MARS : ASSEMBLEE GENERALE

à 20 h 30 Salle Rouget de l'Isle

Rapport moral – financier – Présentation du programme 2013

Et pour conclure : le verre de l'Amitié

SAMEDI 13 AVRIL à partir de 14h : CHASSE A L'ŒUF DANS LA FORET

Pour les petits... et les parents!

Tous les enfants seront récompensés

et les parents profiteront d'une petite buvette

Bientôt les bulletins d'inscription



DIMANCHE 14 AVRIL à 9h : MARCHE DECOUVERTE!

Balade familiale avec pique-nique tiré du sac

Le Comité des Fêtes vous offre l'apéritif et le café.

Le Relais

Un conteneur de récupération de vêtements a été installé devant la gare à côté du container à verre par "Le Relais".

Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos sacs contenant vêtements, linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) et jouets, propres et secs.

Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 64 boutiques "Ding Fring" du Relais ou destinés à l'export.

Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières telles que de l'isolant.

En développant l'activité textile et en prenant en charge toute la filière (la collecte, le tri, la valorisation), le Relais crée des emplois durables pour des personnes en difficulté. En près de 30 ans, plus de 1 800 emplois ont ainsi été créés.



Insolite

Surf sur le barrage à Roche lez Beaupré

Jeudi 31 janvier un groupe de surfeurs suisses allemands s'était donné rendez vous au barrage de Roche-lez-Beaupré. En effet avec les dernières crues, la vague qui s'était créée sur le barrage attirait l'attention d'amateurs de sensations fortes venus de loin.



C'était un réel plaisir que d'assister à ce spectacle insolite à Roche-lez-Beaupré, sachant que le surf se pratique plus couramment sur les vagues de l'Océan Atlantique.

**Bref, du dépaysement sur place,
ce n'est pas commun !**

Travaux

Les travaux de réfection de voirie de la route de Novillars débiteront le 4 Mars : durée prévisible 2 mois et demi.

Pendant cette période, la circulation (bus inclus) sera totalement interdite entre la rue des Groseilliers (Roche) et le Bois des âges (Novillars).

La déviation se fera par la route Départementale 683 dans les 2 sens.

Des travaux de réfection de conduite d'eau rue des Groseilliers ont été entrepris par le Syndicat de la Goutte d'eau. La circulation sera perturbée jusqu'au 30 avril.



A partir de la semaine du 25 février l'accès à la rue des Groseilliers sera barré, une déviation par la rue de la Fonderie et la rue des Champs sera instaurée afin de faciliter l'accès aux rues de la Source, de la Cascade, de la Fontaine et du Ruissellet.

CCAS : Exposé-débat

**Exposé-débat organisé par le C.C.A.S. de Roche-lez-Beaupré,
animé par Adeline QUINNEZ, psychologue,
à l'association Antenne Petite Enfance de Franche-Comté**

le mardi 5 mars à 20h00 salle Courbet (au-dessus de la bibliothèque)

Entrée gratuite, ouvert à tout public.

L'adolescence ou comment aider mon enfant à grandir ?

L'adolescence est une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, généralement considérée comme difficile. C'est également la continuité d'une histoire qui est en cours depuis la conception de l'enfant et qui se poursuivra durant toute la vie ! D'un côté, les adultes ne savent souvent pas trop comment se comporter avec ces êtres "insaisissables", fuyants, changeants, parfois tendus ou agressifs et toujours déconcertants. De l'autre, les adolescents se sentent mal à l'aise, mal dans leur peau, mal situés socialement, coincés entre l'enfant qu'ils ne sont plus et l'adulte qu'ils ne sont pas encore, car en effet, le but de l'adolescence est de devenir un adulte "autonome" et "responsable". C'est une période au cours de laquelle de nombreux changements interviennent : changements biologiques et physiques, psychologiques, affectifs et sociologiques, avec un enjeu primordial qui est : la construction de l'identité et sa reconnaissance par soi-même et par les autres.

Les relations familiales à cette période peuvent être difficiles et les adolescents se sentent souvent incompris. En effet, la tâche principale de l'adolescent étant d'établir une identité personnelle, cela n'est possible qu'à travers une modification des relations de l'adolescent à sa famille. Un nouvel équilibre familial sera donc à retrouver.

Les adolescents sont toujours sous la responsabilité de leurs parents qui sont alors garant d'un cadre comprenant des limites et des autorisations. Il s'agit donc de trouver la "bonne fréquence/distance" qui est propre à chaque parent dans la relation avec son adolescent.

A cette période, la scolarité est importante car c'est le moment où on demande à l'adolescent de choisir son orientation, alors même qu'il est dans un temps intermédiaire, critique et que son devenir est encore incertain.

Comment aider et accompagner l'adolescent face à ces multiples changements ? Pourquoi les adolescents se trouvent-ils souvent dans des comportements de rejet vis-à-vis des adultes et plus particulièrement de leurs parents ? Comment y faire face ? Quel est le rôle des parents ? Et la scolarité dans tout cela ?

CCAS : Collecte Restos du Coeur

En partenariat avec le CCAS de Roche, la classe de 1ère STMG4 du lycée Pergaud a effectué une opération de collecte dans l'enceinte du lycée dans le cadre d'un TP de management des organisations.

Pendant une semaine, les lycéens ont confectionné des affiches et tenu des permanences pendant les récréations pour récupérer auprès de leurs camarades les coupons de la carte avantages jeunes et des dons matériels.



Jeudi 31 janvier ils sont venus dans les locaux des Restos du Coeur pour visiter le centre et apporter le fruit de leur collecte : 433 coupons ont ainsi été récupérés soit l'équivalent de 1299 repas auxquels s'ajoutent 5 ordinateurs donnés par le lycée Pergaud.

La collecte continue à Pergaud et en mairie de Roche-lez-Beaupré, les membres du CCAS se

chargeront de porter les dons au centre des Restos du Coeur.



Les 8 et 9 mars collecte nationale au profit des Restos du coeur.

**Les bénévoles vous attendront dans le hall de Super U
et au magasin Petit Casino.**

Nous vous remercions d'avance de votre générosité.



Cartes avantages jeunes.

Le comité de bureau du CCAS a décidé lors de sa dernière réunion de renouveler l'opération cartes avantages jeunes, autant appréciée par les jeunes que par les parents.

L'an dernier elle était offerte aux jeunes de 6 à 18 ans qui avaient retourné le coupon de demande. Cette année l'extention se fait jusqu'à 19 ans.

Au mois de mai, chaque jeune recevra dans la boîte à lettre une demande à remplir avec soin (nom prénom, date de naissance, numéro de téléphone et adresse mail ainsi qu'une photo).

Ce bon devra être déposé en Mairie dans une boîte prévue à cet effet. Il y a une date limite d'enregistrement, au delà de cette date, nous ne pourrons pas prendre les retardataires en compte.

Cette opération nécessite beaucoup d'organisation : commande, budget, fabrication... Nous demandons de ce fait aux jeunes ainsi qu'aux parents d'être respectueux des délais.

Le 23 mars au magasin Super U aura lieu une vente de roses.

La totalité de la recette des ventes, sera versée à la ligue contre le cancer de Franche Comté à Besançon et servira à la recherche.

Il est à noter que la totalité des roses proposées à la vente sont offertes par le fleuriste INTERBLUMEX.

Réservez bon accueil aux bénévoles qui oeuvrent pour cette bonne cause.

Merci.



Nouveau à Roche

Le restaurant Les Terrasses a réouvert ses portes depuis peu rue Nationale.

Horaires :

lundi et mardi de 6h30 à 15h
mercredi et jeudi de 6h30 à 19h
vendredi et samedi de 6h30 à 00h

Téléphone : 03 81 51 20 00



Se déplacer à Roche

73

Le bus

Stations	lundi au vend.	samedi	lundi au sam.	mer.	lundi au samedi	lundi au vend.	samedi	lundi mardi jeudi vend.	lundi au vend.	samedi	lundi mardi jeudi vend.	lundi au samedi	lundi au vend.	samedi		
BESAN ON		Ⓢ			Ⓢ	Ⓢ		Ⓢ		Ⓢ				Ⓢ		
P le Orchamps	7:25	7:25	11:35	12:10	12:35	13:35	14:35	16:35	16:35	17:10	17:35	17:35	18:10	18:35	19:35	19:35
ROCHE-LEZ-BEAUPR																
Centre Commercial	7:30	7:30	11:40	12:15	12:40	13:40	14:40	16:40	16:40	17:15	17:40	17:40	18:15	18:40	19:40	19:40
Rosiers	7:35	7:35	11:45	12:20	12:45	13:45	14:45	16:45	16:45	17:20	17:45	17:45	18:20	18:45	19:44	19:44
Gare	7:36	7:36	11:46	12:21	12:46	13:46	14:46	16:46	16:46	17:21	17:46	17:46	18:21	18:46	19:45	19:45
Carrefour Vauvressons	7:38	7:38	11:48	12:23	12:48	13:47	14:47	16:48	16:48	17:23	17:48	17:48	18:23	18:48	19:46	19:46

Stations	lundi au samedi	lundi au vendredi	lundi au samedi	lundi au samedi	lundi au samedi	lundi au vend.	samedi	lundi au vend.	samedi				
ROCHE-LEZ-BEAUPR													
Carrefour Vauvressons	6:29	7:07	7:32	8:07	9:12	11:12	13:12	14:12	16:13	17:12	17:13	18:12	18:12
Gare	6:30	7:09	7:34	8:09	9:14	11:14	13:13	14:14	16:14	17:13	17:14	18:14	18:14
Rosiers	6:31	7:10	7:35	8:10	9:15	11:15	13:14	14:15	16:15	17:14	17:15	18:15	18:15
Centre Commercial	6:31	7:10	7:35	8:10	9:15	11:15	13:15	14:15	16:15	17:15	17:15	18:15	18:15
Z.I.	6:32	7:11	7:36	8:11	9:16	11:16	13:16	14:16	16:16	17:16	17:16	18:16	18:16
BESAN ON													
P le Orchamps	6:40	7:20	7:45	8:20	9:25	11:25	13:25	14:25	16:25	17:25	17:25	18:25	18:25

Le train

Trains ter

Stations	lundi au dimanche et f tes
NOVILLARS Gare	7:18 8:18 13:18 14:18 18:18 19:33
ROCHE-LEZ-BEAUPR Gare	7:21 8:21 13:21 14:21 18:21 19:36
BESAN ON Gare SNCF Viotte	7:28 8:28 13:28 14:28 18:28 19:43

Horaires train en vigueur jusqu'au 6 juillet 2013

Stations	lundi au dimanche et f tes
BESAN ON Gare SNCF Viotte	6:32 7:32 12:32 16:32 17:32 18:37
ROCHE-LEZ-BEAUPR Gare	6:39 7:39 12:39 16:39 17:39 18:44
NOVILLARS Gare	6:42 7:42 12:42 16:43 17:42 18:47

Horaires train en vigueur jusqu'au 6 juillet 2013

Etat Civil

A
u

Naissance :

- Giulia GONZALEZ-GARCIA le 1er février 2013

Décès :

- Alexandre ROTH le 11 janvier 2013

F
i
l

Culte

D
u

Samedi 2 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 3 mars : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré

Samedi 9 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 10 mars : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Dimanche 17 mars : à 10h30, messe des familles à Thise

Samedi 23 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 24 mars : à 10h30, messe des Rameaux à Thise

Jeudi Saint 28 mars : à 20h, messe à Thise

Vendredi Saint 29 mars : à 15h, chemin de Croix à Roche, Vaire-Arcier
et Chalèze

Vendredi Saint 29 mars : à 18h, à Thise

Samedi 30 mars : à 20h30, veillée pascale à Thise

Dimanche 31 mars, fête de Pâques : à 10h30, messe à Thise

M
O
i
S

Bibliothèque

L
a

V
i
e

A

S

S

O

C

i

a

t

i

v

e

Jusqu'au 9 mars 2013, Christiane Bouchard expose ses verres gravés ou peints, aux heures d'ouverture : lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 11h à 12h. Pour nous parler de son travail et expliquer les techniques de gravure, Christiane sera présente à la permanence, le mercredi 6 mars 2013.

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 7 mars 2013 de 17h à 19h

Accueil des pensionnaires du CEAT : Jeudis 7 et 21 mars 2013 de 11h à 11h45.

Atelier Ecriture Enfants : Mardis 12 et 26 mars 2013 de 16h45 à 18h.



Club-Lecture : **Vendredi 22 mars 2013 de 18h à 19h** : Vie et œuvres d'*Albert Camus*.

Exposition et Apéritif thématique : **Vendredi 15 mars**

2013, à 18h30 : En plus de ses livres présentés au public, *L'arbre dehors, 2007, Que la guerre vienne, 2012, Patricia Gavoille* commentera l'*exposition* qui débutera le 11 mars 2013 et qui accompagne sa trilogie *Les Tisserands des Lumières*. Basée sur des photographies d'archives, l'exposition vient agréablement compléter ces trois romans et retient le regard du lecteur sur le travail du tissage au XVIIIème siècle. Avec un choix d'écriture portant systématiquement sur des destins de femmes, *Patricia Gavoille* traite, à travers ses ouvrages, des faits de société réellement contemporains et toujours d'actualité.



Poursuite de la Vente de romans brochés à 1€.

Les 300 CD  et les 200 DVD  ont été **renouvelés par la Médiathèque**. Nous rappelons aux lecteurs que la durée de l'**emprunt** de ces 2 supports est de **deux semaines**. Le prix d'un DVD destiné au public est **élevé**, entre 50 et 80€, nous vous demandons d'en prendre grand soin. Des **retards répétés** dans les retours, peuvent entraîner pour le lecteur concerné, la **suspension des emprunts**. Le non-retour d'un CD ou DVD lors de l'échange semestriel avec la Médiathèque occasionnerait une **suspension des prêts de la part de la Médiathèque**. Nous comptons sur la civilité de chacun pour que ce service puisse perdurer.



Comité de Jumelage



REPAS ANNUEL

Notre repas annuel, animé par l'orchestre Fréquence, a connu un réel succès grâce au dévouement de nombreux bénévoles.



COURS ITALIEN POUR ENFANTS

Le Comité de Jumelage organise, à titre gracieux, durant la deuxième semaine des vacances de Pâques (du 22 au 26 avril 2013) une initiation à l'italien pour les enfants de CM1 et CM2 à raison d'1 h 15 par jour sur 5 jours.

Le bulletin d'inscription correspondant sera distribué aux enfants concernés.

ACCUEIL DE NOS AMIS ITALIENS LES 21 - 22 - 23 JUIN 2013

Le Comité de Jumelage sollicite les bonnes volontés pour aider à la préparation de la décoration du village pour l'accueil de nos amis italiens.

Merci de prendre contact par téléphone au 03.81.80.50.48

A la suite de l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 janvier et à laquelle ont participé plus de 130 personnes, les membres du Conseil d'administration se sont réunis pour pourvoir aux différents postes du bureau. Le Conseil d'administration se compose désormais comme suit :

Président	Jean Pierre CONTAL
1er Vice Président	Robert MOUGIN
2ème Vice Président	Jean Claude LHUISSIER
Secrétaire	Marie Paule GUYBARD
Secrétaire adjointe	Madeleine ROUSSEAU
Trésorière	Renée DELIGNY
Trésorière adjointe	Denise PAQUIEZ
Autres membres	Dominique CONTAL André DA RIVA Gérard DUDOUIT Daniel PEQUIGNOT

Différentes activités sont toujours proposées tout au long de l'année :



- Cartes et jeux
- Scrabble
- Marche
- Vélo
- Pétanque
- Chorales
- Peinture
- Gymnastique
- Aquagym
- Voyages



Prochaines manifestations :

- **21 mars : Concours de belote suivi d'un repas (payant).**
- **Voyage en Angleterre du 10 au 16 juin** (réservations avant le 20 mars 2013, pour plus d'informations contactez le LCR)



ERN Foot



Planning des matchs :

CFA 2 (équipe A)

Dimanche 10 mars à 14h30 : ERN / Louhans Cuiseaux

Dimanche 31 mars à 14h30 : ERN / Pontarlier

**SAMEDI 2
MARS
20H30**

Organisation :
E.R.N foot

**BESANCON
MICROPOLIS**

LOTO GEANT



UNE TOYOTA AYGO 3P

Animé par Jean-Marie et préparé par Zora



ordinateur portable



TV LCD 107cm



**Bons d'achats de
15€ à 1000€**



canapé 3p+canapé 2p

TARIF :

Droit d'entrée minimum 19€

donnant droit à 1 carton

1 carton : 19€

1 planche de 2 cartes : 25€

1 planche de 4 cartes : 30€

1 planche de 6 cartes : 35€

1 planche de 12 cartes : 45€

Pour toute réservation

PAYANTE

une carte offerte

pour une partie surprise

Ouverture des portes à 19h

Début des jeux 20h30

88 quines vous attendent !!!

Bulletin de réservation à retourner accompagné du règlement à l'ordre de

E.R.N à l'adresse suivante : Mme FAUST 5 rue du lavoir 25660 GENNES

Nom Prénom : Tel :

Adresse :

Email :

Nombre de personnes :

Nom du chef de table :

Ou je désire être à la table de :

Je désire :cartes à 19€cartes à 25€cartes à 30€

.....cartes à 35€cartes à 45€

Renseignement au 06.03.95.26.37 ou 03.81.55.79.09

Ou laboiteaquine@hotmail.com site : www.laboiteaquine.com

Histoire de Roche

L'ouverture et la clôture de la chasse sont déclenchées par arrêtés préfectoraux. Celui du 10 août 1872 fixait au dimanche 1^o septembre le début de la période en précisant :

"Toute espèce de chasse est formellement interdite la nuit"

"La chasse à courre et au fusil, mais pour le poil seulement, est permise en temps de neige dans tout le département du Doubs"

"La chasse au corbeau et au sansonnet est permise à l'aide de filets et le colportage autorisé."

Si, en 1870, la chasse est close le 10 février, il est quand même précisé que "la chasse à courre, sans armes à feu, soit au forcé, ainsi que la chasse du gibier d'eau dans les marais, sur les étangs et sur les rivières, et les oiseaux de passage restera ouverte jusqu'au 31 mars."

Dans le chapitre "Recettes" de chacun des exercices budgétaires, il y a une ligne pour le fermage de la chasse. Ainsi, en 1827, sur un montant total des recettes de 1266 F, le bail pour la chasse compte pour 30 F.

Le droit de chasse a été pratiqué selon deux principes à Roche depuis le XIX^o siècle : l'amodiation et les actions de chasse. L'amodiation passe par un accord préfectoral préalable à la mise aux enchères. C'est pourquoi en 1852, le conseil municipal demande au préfet l'amodiation du droit de chasse dans les bois et les terrains communaux avant la fin du bail de M. de Novillars.

En général, le bail est consenti pour une durée de 3, 6 ou 9 années et



l'adjudication se fait à l'extinction des feux. La mise à prix est fixée par le maire (ainsi en 1861, elle était de 0,50 F / ha). L'adjudicataire est tenu d'indiquer ses co-fermiers, sachant que chacun d'eux peut être accompagné de deux personnes. Le droit de chasse pour tous gibiers est subordonné aux époques et sous les réserves déterminées par les arrêtés préfectoraux. Les battues pour la destruction des loups et autres nuisibles auront priorité. Quant à la surveillance et à la conservation de la chasse, elles restent confiées aux agents et gardes-forestiers.

Agrainoir à sangliers

Histoire de Roche : suite

Ainsi, une délibération en date du 11 novembre 1876 demande au préfet d'autoriser des battues et traques durant la saison d'hiver, et chaque fois que le temps le permettra, aux sangliers dont les dégâts risquent d'hypothéquer les récoltes futures.

Le 15 mai 1880, le conseil propose, à titre d'essai et pour un an, de remplacer l'amodiation par une location de 10 F / action pour les chasseurs détenteurs d'un permis délivré à Roche et de 20 F pour les autres. En février 1882, la commune souhaite revenir à la location par bail. Mais le montant proposé par les éventuels fermiers s'avérant insuffisant, on en reste à la location par action aux tarifs suivants :

- 10 F / chasseur sans chien ayant obtenu son permis à Roche
- 15 F / chasseur avec chien titulaire d'un permis délivré à Roche
- 20 F / chasseur sans chien ayant acheté son permis en dehors de Roche
- 25 F / chasseur avec chien dont le permis a été acquis en dehors de Roche

Mais la détention d'un permis de chasse ne va pas sans poser des problèmes à ceux qui sont chargés de récolter l'argent. Ainsi, en février 1875, la ville de Besançon réclame à la commune de Roche le remboursement de 5 permis de personnes (Emile Blondeau, Lazard Picard, Achille et Claude Lasibille, Léon



Leblanc) résidant en temps habituel à Besançon, mais qui, ayant une propriété nouvelle à Roche, ont acquis dans cette commune le permis de chasse. Le préfet enjoint donc Roche à verser à Besançon le montant de ces cinq permis. L'affaire n'en resta pas là, car la commune d'Ecole s'étant trouvée dans la même situation a interjeté appel auprès du ministère de l'Intérieur qui a exigé du préfet que son arrêté soit rapporté. Besançon qui a fait appel auprès du Conseil d'Etat a été déjugée par celui-ci et le maire de Roche menace le préfet d'en faire autant en novembre 1876.

Poste de comptage des animaux

A suivre... Philippe COUTIN

Roche Insolite



C'est en juin 1928 que l'altitude exacte des principaux bâtiments de Roche a été calculée dans le cadre du nivellement général de la France mené par l'IGN (Institut Géographique National). Dans le cadre de cette opération, il était précisé que "nul ne peut s'opposer à l'exécution, sur son terrain, des travaux de triangulation, d'arpentage et de nivellement pour le compte de l'Etat".

Quatre plaques de fonte ou en alliage ont ainsi été encastées dans le mur de :

- la mairie : altitude 259,20 m
- la gare : altitude 259,978 m
- l'église : altitude 255,50 m
- l'école Jules Ferry : 255,51 m



De plus, sur la façade de la gare, côté voies, l'altitude a été gravée dans la pierre : 260,0 m

Découvrez ces plaques !

Cette borne géodésique, dissimulée dans les herbes et les taillis sur le plateau des Vaux et que l'on peut retrouver grâce à la carte IGN au 1/25000e, indique le point le plus haut de la commune : 334 m. Par rapport à cela, l'étiage du Doubs est de 246,42m.

